

RÈGLEMENT SUR L'ADMINISTRATION DE MÉDICAMENTS OU SUBSTANCES AUX CHEVAUX DE COMPÉTITION

Médicaments ou substances AUTORISÉS :

- La phénylbutazone OU la flunixin OU le firocoxib OU le Kétoprofène sont autorisés selon les concentrations sanguines suivantes :
 - Concentration maximale de phénylbutazone permise dans le plasma ou le sérum est de 15,0 microgrammes par millilitre.
 - Concentration maximale de flunixin permise dans le plasma ou le sérum est de 1,0 microgramme par millilitre.
 - Concentration maximale de firocoxib permise dans le plasma ou le sérum est de 240 nanogrammes par millilitre.
 - Concentration maximale de Kétoprofène permise dans le plasma ou le sérum est de 0.25 microgramme par millilitre
- Un délai minimum de 8 heures doit être calculé entre l'administration d'un anti-inflammatoire et la compétition.
- Un seul de ces médicaments peut être utilisé à la fois. Il vous incombe donc de respecter le temps d'attente/retrait d'un médicament avant d'utiliser l'autre afin d'éviter un chevauchement sanguin avant ou pendant la compétition.
- Les médicaments ne faisant PAS partie de la liste des substances prohibées par l'Agence Canadienne du pari mutuel d'Agriculture Canada.
- Toutes substances naturelles ou homéopathiques ne contenant pas de substances prohibées.
- Il est de votre responsabilité de vous assurer que le cheval que vous utilisez, rencontre les exigences concernant le dépistage des drogues.

Médicaments INTERDITS :

Tous les médicaments faisant partie de la liste de substances prohibées de l'Agence Canadienne du pari mutuel d'Agriculture Canada sauf la phénylbutazone, la flunixin, le firocoxib et le kétoprofène dans un usage non concomitant. Pour consulter la liste et le guide d'élimination, consulter le <https://agriculture.canada.ca/fr/ministere/partenaires-agences/canadienne-pari-mutuel> ou appeler au 1-800-268-8835.

Coggin test :

- Il est obligatoire d'avoir en main, lors de votre visite au vet-check, une copie de votre coggin test valide d'un an. Sans ce document, votre cheval sera automatiquement disqualifié de la compétition.

Preuve Vaccinale :

- Il est obligatoire d'avoir en main, lors de votre visite au vet-check, la preuve vaccinale du vaccin rhino-influenza administré dans un **délai maximum de 6 mois et minimum 14 jours précédant la compétition.**

Intervention d'urgence de votre vétérinaire :

- Si certains chevaux requièrent une intervention vétérinaire dans les jours précédents le Festival Western de St-Tite suite à une blessure ou une maladie, il vous incombe de prévenir votre vétérinaire de l'engagement de votre cheval à la compétition afin qu'il ou qu'elle utilise les médicaments en conformité des temps de retrait stipulé par l'Agence Canadienne du pari mutuel d'Agriculture Canada. Les médicaments utilisés pourraient ne pas avoir été complètement éliminés et porter préjudice au cheval en altérant/améliorant ses performance (dopage).
- **Aucune prescription vétérinaire ne vous autorise à vous soustraire de cette réglementation.**